

REGLEMENT COURSE DE CAISSES A SAVON

- L'inscription se fait par caisse à savon et non par équipe.

Il y a 2 concours: pour les enfants de 6 à 12 ans et pour les jeunes de plus de 12 ans.

Inscriptions jusqu'au 6 mai 2018 inclus. S'il y a encore des candidats après le 6er mai, le jury a le droit de les accepter ou de les refuser, en fonction du nombre de participants.

- Deux pilotes (éventuellement en même temps) sont autorisés par caisse à savon.
- La caisse à savon doit reposer sur trois roues au moins (un deux roues avec un troisième élément sans fonction est par conséquent interdit).
- La structure de base ne peut pas être un châssis complet existant. Des éléments séparés de véhicules existants peuvent toutefois être combinés, mais les combinaisons existantes ne peuvent être reprises telles quelles.
- Une direction en bon état de fonctionnement est indispensable.
- Aucune propulsion n'est autorisée.
- Largeur maximum 1,5 m – longueur max. 2,5 m – poids max. 50kg
- Un système de freinage qui permet d'arrêter la caisse à savon roulant à 20 km/h sur une distance de 6 m est obligatoire.
- Tous les côtés ou les parties coupantes pouvant provoquer des lésions doivent être équipés d'un caoutchouc mousse ou d'une protection, de sorte que les pilotes et le public ne soient pas blessés.
- Les caisses à savon ne peuvent être poussées, mais démarrent sur une surface inclinée.
- Vêtements de protection obligatoires pour les pilotes : gants, pantalon long et longues manches, casque, coudières et genouillères, éventuellement protège-poignets. Toute personne ne portant pas les vêtements de protection requis ne sera pas autorisée à participer à la course. Des vêtements ludiques enfilés par-dessus seront appréciés.
- La caisse à savon est contrôlée au préalable par l'organisation (jury). Pour ce faire, les participants doivent être présents au point de contrôle (**11/05/2018 at 17h.45. Eglise Sint Servaas centre de Wemmel**) Le jury examinera la sécurité de la construction ainsi que sa conformité au règlement. Sa décision relative à la participation est ferme et définitive.
- Les participants qui se présentent dans un état d'ébriété manifeste sur la ligne de départ se verront interdire la participation à la course.
- Le jury peut faire modifier ou refuser une caisse à savon avant ou pendant la course s'il estime qu'elle représente un danger pour la compétition (participants et/ou public). Une caisse à savon dans laquelle le pilote est couché la tête en avant est interdite.
- Un refus peut par exemple également résulter d'un acte malveillant ou inutile visant à gêner d'autres participants et/ou d'une absence totale de fairplay.
- Il y a 2 descentes par caisse à savon. Au premier tour, chaque caisse à savon a droit à un tour d'essai. Les temps sont enregistrés, mais ils peuvent être améliorés au deuxième tour.
- Des prix seront décernés :
 - aux trois caisses à savon les plus rapides
 - à la caisse à savon la plus originale
 - au plus grand malchanceux

Le prix de la caisse à savon la plus originale sera proclamé avant la course.

- Le jury se réserve le droit d'apporter des modifications au règlement pour des raisons de sécurité. Toutefois, aucune modification sérieuse ne sera apportée aux exigences techniques (p.ex. dimensions et poids) des caisses à savon.
- La participation à la course de caisses à savon se fait aux risques des participants.
- Toutes les décisions du jury sont incontestables et doivent être respectées.
- Il est plus important de participer que de gagner.